LITUANIE

Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 03 décembre 2018 à 16h24

AUTOMOBILE CLUB ASSOCIATION
PRIORITÉ À LA MOBILITÉ

► Règlementation routière

Limitations de vitesse

	Agglomérations	Routes	Voies rapides	Autoroutes
Voitures privées	50	90	110 * ou 100 **	130 * ou 110 **
Motocyclette	50	90	100	110
Voiture avec remorque	50	90	100	110

** vitesse applicable du 1er avril au 1er octobre, ** vitesse applicable du 1er octobre au 1er avril*

Alcoolémie

0.4 g / litre de sang

0 g / litre de sang pour les conducteurs novices (moins de 2 ans de permis), pour les conducteurs de véhicules de plus de 3.5 t et les conducteurs de véhicules avec plus de 9 places

Feux

Utilisation obligatoire pour tous les véhicules, de jour comme de nuit, toute l'année

GPS et détecteur

GPS avec avertisseur de radar
Prohibé

Ceintures et sièges

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire sur tous les sièges qui en sont équipés.

Un enfant de moins de 12 ans, mesurant moins de 1.35 m, ne doit pas voyager sur le siège avant d'une voiture, sauf s'il y a un système de sécurité adapté à sa taille. Un enfant de moins de 3 ans doit être installé dans un siège spécial ou un système de retenue homologué. Il ne faut pas asseoir un enfant dans un siège dos à la route s'il y a des airbags aux places avant ou alors il faut les désactiver.

Portable et kit

Utilisation en main
Interdit

Avec un kit main-libre
Autorisée

Amende de 29 à 87 €

Circulation à vélo

Port du casque
NON

► Equipements obligatoires

Equipements de sécurité

Trousse de secours
Obligatoire

Extincteur
Obligatoire

Triangle de signalisation
L'utilisation d'un triangle de signalisation est obligatoire en cas de panne.

Gilet de sécurité
Obligatoire

Equipements hivernaux

Pneus cloutés
Autorisés du 1er novembre au 9 avril. En cas d'utilisation, il faut apposer un autocollant à l'arrière

Pneus hiver
Obligatoire du 10 novembre au 1er avril